

Retransmission en direct du prochain conseil municipal



Retransmission en direct du prochain conseil municipal

La Municipalité de Fleurance vous informe de la tenue de son prochain Conseil Municipal, mardi 30 mars, à 15 h, à la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et compte tenu des limitations concernant les regroupements de personnes, ce Conseil Municipal se tiendra à huit clos.

Afin de garantir la transparence de notre démocratie, la Ville met en place une **retransmission en direct** de ce conseil.

Les Fleurantines et Fleurantins sont donc invités à y assister en direct ou en rediffusion sur le site internet de la Ville.

À l'ordre du jour, il sera principalement question de finances. Les élus approuveront les budgets de la commune et ses budgets annexes : comptes de gestion et comptes administratifs 2020, affectation des résultats 2020, budget primitif 2021.

Seront également mis à la délibération des sujets comme la mise à jour du contrat bourgs-centres, la convention « Petites villes de demain », la création d'un Conseil municipal des jeunes. Il sera aussi soumis au vote des questions relatives à l'emploi des saisonniers et des créations de postes.

Des projets techniques seront également présentés : éclairage en led du boulodrome, remise en conformité du mat d'éclairage du stade de rugby, implantation et rénovation de sanitaires publics, travaux d'aménagement de sécurité et d'embellissement rue Alexandre Laffont et boulevard de Metz... Autant de projets destinés à améliorer la qualité de vie des Fleurantins.

Chaque réunion du Conseil Municipal fait l'objet d'un compte-rendu, que vous pouvez retrouver sur une page du site internet de la commune.

www.villefleurance.fr